

TABLE ALPHABETIQUE DES MATIERES

Action oblique

Application - Créancier d'un créancier négligent pratiquant saisie-arrêt - Conditions - Créance certaine, liquide et exigible du créancier négligent à l'égard du saisi - C. civ., art. 1166.....183

Agents immobiliers

Barème des commissions maxima - Règlement grand-ducal du 20 janvier 1972 - Abrogation - Loi du 17 mai 2004, art. 32.58

Aliments

1° Obligation alimentaire entre parents - Bénéficiaires - Débiteurs - Etendue - Conditions d'octroi - Besoin - Impossibilité d'assurer sa propre subsistance - Causes du dénuement non imputables au créancier - Fautes antérieurement commises - Pertinence (non) - C. civ., art 205 et 206.616

2° Obligation alimentaire entre parents - Créancier unique - Pluralité de débiteurs - Obligation simultanée - Indivisibilité (non) - Solidarité (non) - Droit de poursuite individuel pour le tout - Limite - Ressources du débiteur - C. civ., art 205, 206 et 208.616

3° Obligation alimentaire entre parents - Pluralité de débiteurs - Recours contributoire - Condition - Paiement supérieur à la part contributive - Fondement - Subrogation légale - C. civ., art 205, 206, 208 et 1251, 3°.616

Appel

1° Appel principal irrecevable - Appel incident sur appel principal recevable de l'adversaire - Même disposition attaquée - Appel incident recevable - NCPC, art. 571, al. 3.....54

2° Jugement mixte - Notion de principal - Jugement se prononçant sur la loi

applicable - Mesure d'instruction - Surséance à statuer - Obligation d'appel immédiat - NCPC, art. 579, al.1. - **Avec les conclusions du parquet général.**139

3° Acquiescement au jugement entrepris - Notion - Acquiescement devant résulter de faits ne laissant aucun doute sur l'intention de la partie d'accepter la décision attaquée - Paiement de l'avance sur rémunération à l'expert commis par le jugement entrepris - Participation à l'expertise - Acquiescement (non) - NCPC, art. 571.....431

4° Matière des décisions présidentielles rendues sur requête - Délai d'appel de quarante jours - NCPC, art. 571.441

5° Jugement mixte - Dispositif du jugement - Dispositions multiples - Notion de principal - Notion d'objet du litige - Rapport juridique définitivement tranché - Jugement se prononçant sur la loi applicable - Mesure d'instruction - Surséance à statuer - Possibilité d'appel immédiat - NCPC, art. 579, al.1.....452

Arbitrage

1° Sentence arbitrale - Nationalité - Siège de l'arbitrage - NCPC, art. 1241 et 1250.161

2° Amiable composition - Respect du délai légal de l'arbitrage - Prorogation possible pour un délai maximal de trois mois - Dépassement du délai - Nullité de la sentence - NCPC, art. 1228, 1233 et 1244, 4°.161

Assurances

1° Responsabilité civile - Contrat d'assurance - Clause comportant une énumération de dommages exclus - Interprétation stricte - Application - C. civ., art. 1156.579

2° Contrat de protection juridique - Clause excluant la prise en charge des honoraires d'un nouvel avocat pour un

même sinistre - Validité - Loi du 27 juillet 1997, art. 94. 783

Avocats

1° Honoraires - Définition - Critères de fixation - Contrôle par le juge - Pouvoir de réduction - Loi du 10 août 1991, art. 38. 787

2° Honoraires - Fixation - Critères - Caractère en principe non conventionnel de la fixation des honoraires - Conclusion d'une convention d'honoraires - Caractère facultatif - Prestations effectuées par un collaborateur - Types de devoirs prestés par l'avocat - Actes intellectuels - Actes administratifs ou de routine - Loi du 10 août 1991, art. 38. 805

3° Honoraires - Obligation de l'avocat d'informer son client sur les conditions de sa rémunération - Portée - Obligation de renseigner sur un taux horaire précis (non) - Obligation du client de se renseigner - Loi du 10 août 1991, art. 38. 805

Bail à loyer

1° Loyer - Vente du bien loué - Adaptation du loyer - Absence de disposition légale - Indifférence - Loi du 21 septembre 2006, art. 3, (3) et (4). 412

2° Loyer - Adaptation - Condition - Observation d'un délai de deux ans - Changement de bailleur - Pertinence (non) - Loi du 21 septembre 2006, art. 3, (5). . . . 412

3° Loyer - Adaptation en cours de bail - Capital investi - Réévaluation - Nécessité de conclure un nouveau bail (non) - Loi du 21 septembre 2006, art. 3, (4). 412

4° Aliénation à titre onéreux de l'immeuble en cours de bail - Adaptation du loyer - Détermination du capital investi - Base - Prix d'acquisition - Faculté de contestation du locataire et du propriétaire - Présomption que le prix d'acquisition correspond à la valeur de l'immeuble - Loi du 21 septembre 2006, art. 3, (3) et (4). 412

5° Loyer - Augmentation du loyer - Majoration de plus de 10 % - Hausse payable par tiers annuels - Point de départ - Jour de l'introduction de la demande devant

la commission des loyers - Loi du 21 septembre 2006, art. 11. 412

6° Résiliation - Besoin personnel - Absence de demande de prolongation du délai de déguerpissement - Décision du juge de paix autorisant le déguerpissement - Absence de recours - Impossibilité de remettre en cause l'appréciation sur la validité de la résiliation - Loi du 21 septembre 2006, art. 12 (3). 742

Banque

1° Principe d'indépendance des comptes - Convention d'unicité de compte - Liberté d'aménagement - C. civ., art. 1134. 63

2° Compte bancaire - Bénéficiaire économique - Notion - Lien contractuel avec l'établissement financier (non) - C. civ., art. 1134. 183

3° Virement - Nature juridique - Double mandat - Ordre de virement - Naissance de la créance du bénéficiaire contre la banque (non) - C. civ., art. 1984. 361

4° Exécution d'ordres - Règles de conduite - Obligation de conseil - Degré d'expérience du client - Respect du profil du client et de la politique d'investissement - C. civ., art. 1147 - Loi du 5 avril 1993, art. 37-3 - Loi du 13 juillet 2007. 658

5° Virement - Nature juridique - Double mandat - Relation entre le donneur d'ordre et le banquier réceptionnaire - Contrat (non) - Mandat substitué - C. civ., art. 1994. . . 686

6° Obligations - Virement - Devoir de vigilance - Obligation de vérifier la régularité du virement - Obligation de déceler les anomalies apparentes - Messages SWIFT sans anomalie ou irrégularité - C. civ., art. 1992. 686

Chambre de commerce

1° Règlement de cotisations - Acte administratif à caractère réglementaire - Bulletin de cotisation - Décision administrative individuelle susceptible de faire grief - Litiges sur les cotisations - Compétence du tribunal administratif - Loi du 4 avril 1924, art. 3 et 37 - Loi du 7 novembre 1996, art. 2 (1). 457

2° Bulletins de cotisation - Recours administratif déclaré irrecevable pour cause de tardiveté - Demande en paiement - Moyen tiré de l'illégalité de la base réglementaire soulevée devant le juge civil - Irrecevabilité du moyen - Loi du 21 juin 1999, art. 16. 457

Commerçant

Inscription au Registre de Commerce et des Sociétés - Présomption - Renversement - Preuve de la cessation réelle des activités commerciales - C. com., art. 1er. 340

Compétence (matière civile et commerciale)

Compétence *ratione valoris* - Pluralité de créances - Taux de compétence - Critère - Cause - Notion - Matière contractuelle - Pluralité de chantiers - Connexité entre les chefs de demande - Relation d'affaires continue - Insuffisance - Nécessité d'un contrat-cadre - NCPC, art. 9. 172

Concurrence déloyale

Acte contraire aux usages honnêtes en matière commerciale - Démarchage de clientèle - Procédés déloyaux - Preuve - Loi du 30 juillet 2002, art. 14. 548

Consommateurs

1° Règles de compétence - Champ d'application - Contrat conclu avec un professionnel exerçant son activité dans l'Etat du domicile du consommateur - Notion d'activité du professionnel dirigée vers l'Etat du domicile du consommateur - Démarchage - Règlement n° 44/2001 du Conseil du 22 décembre 2000, art. 15, § 1, c) et 16, § 2. 63

2° Clause attributive de juridiction - Conditions de forme - Conditions générales de banque signées et acceptées - Règlement n° 44/2001 du Conseil du 22 décembre 2000, art. 23. 63

Contrats, conventions et obligations

1° Contrat de concession - Qualification du contrat - Critères - Prix de vente

maximum - Caractère exclusif ou non de l'engagement - Critères indifférents - C. civ., art. 1134 et 1582. 177

2° Contrat de concession - Droit de résiliation moyennant préavis d'un an - Nécessité de réorganiser le réseau - Notion - Modification des structures de distribution - Preuve - Causes - Mauvaises performances du distributeur - C. civ., art. 1134 - Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, art. 101 par.3 (anciennement TCE, art.81 par. 3) - Règlement 1400/2002 de la Commission (actuellement Règlements 330/2010 et 461/2010). 177

3° Conditions générales - Opposabilité - Conditions - Acceptation - Forme - Renvoi aux conditions générales dans un contrat signé - Admissibilité - C. civ., art. 1135-1. 191

4° Clause de non-sollicitation - Nature juridique - Distinction avec la clause de non-concurrence - C. civ., art. 1134. 191

5° Clause de non-sollicitation - Restriction à la liberté de commerce - Validité - Condition - Limitation dans le temps - Constitution, art. 11 (6). 191

6° Clause pénale - Réduction - Caractère manifestement excessif - Modération par le juge - C. civ., art. 1152, al. 2. 191

7° Association momentanée - Individualité juridique distincte des associés (non) - Solidarité active - Conditions - Stipulation expresse de solidarité dans le titre - Présomption (non) - C. civ., art. 1197. . . 211

8° Stipulation pour autrui - Conditions - C. civ., art 1121 et 1165. 361

9° Donation - Révocation - Causes - Inexécution des conditions - Ingratitude - Révocation de plein droit (non) - Possibilité de renonciation - C. civ., art. 956. 498

10° Donation - Révocation pour cause d'ingratitude - Injure grave - Caractéristiques - Pouvoir d'appréciation du juge - C. civ., art. 955, 2. 498

11° Stipulation pour autrui - Acceptation - Effets à l'égard du bénéficiaire - Application - Clause attributive de juridiction - C. civ., art. 1121. 530

12° Exécution de bonne foi - Devoir de loyauté - Contrat de travail - Obligation de

- non-concurrence - Contrat d'agent d'assurances - Mandat d'intérêt commun - Exécution du contrat - Obligation de non-concurrence de plein droit réciproque - C. civ., art. 1134, al. 3. 548
- 13° Contrat à terme - Définition - Conditions fixées le jour de la conclusion du contrat - Exécution du contrat différée - C. civ., art. 1134. 559
- 14° Contrat à terme - Contrat à terme ferme - Contrat à terme conditionnel - Distinction - Conclusion définitive du contrat différée - C. civ., art. 1134. 559
- 15° Contrat à terme - Perte de la chose - Droit réel sous-jacent - Principe - Autonomie par rapport au contrat - Marché de gré à gré - Modalités d'ajustement à convenir - Absence de stipulation - Substitution d'une nouvelle référence par le juge - C. civ., art. 1134 et 1302. 559
- 16° Convention de prête-nom - Nature juridique - Opacité de l'intermédiaire - Mandat (non) - Simulation par interposition de personne - C. civ., art. 1321. 667
- 17° Convention de prête-nom - Notion - Acte secret - Régime - C. civ., art. 1321. 667
- 18° Contrat de commission - Effets du contrat - Absence de relation directe entre le commettant et le tiers contractant - Sort du contrat commissionné en cas d'annulation du contrat de commission - C. com., art. 91. 705
- 19° Vices du consentement - Dol - Ordre de souscription de parts de SICAV - Conseil en investissement insuffisant - Élément intentionnel requis - C. civ., art. 1116. .. 705
- 20° Vices du consentement - Erreur sur la substance - Ordre de souscription de parts de SICAV présentant des risques exceptionnels - Absence d'information sur les risques - Signature d'une décharge - Silence du client à la réception des extraits de compte - Ratification de l'acte nul (non) - C. civ., art. 1110. - **Note Isabelle Riassetto** 705
- 21° Contrat de prêt - Obligation de restitution - Terme - Absence de stipulation - Détermination judiciaire de l'échéance suivant les circonstances - C. civ., art. 1900 et 1902. 729
- 22° Consentement - Erreur sur la substance - Méprise sur une qualité substantielle - Preuve - C. civ., art. 1110. 800
- 23° Louage de services - Louage de choses - Distinction - Recherche de l'élément dominant - C. civ., art. 1709 et 1710. 821
- 24° Consentement - Vice - Dol - Eléments constitutifs - Charge de la preuve - Objet de la preuve - Réticence dolosive - Caractère excusable de l'erreur provoquée - C. civ., art. 1116. 835
- 25° Consentement - Vice - Erreur - Erreur sur la substance - Notion - Appréciation *in concreto* - Prise en compte du fait que la qualité défaillante est habituellement substantielle in abstracto - Charge de la preuve - Objet de la preuve - Mode de preuve - Erreur inexcusable - Cause de nullité (non) - C. civ., art. 1110. 835
- 26° Contrat de licence de marque - Notion - Objet - Condition de validité - Enregistrement de la marque - Sanction - Nullité pour défaut d'objet - C. civ., art. 1108 et 1126. 853
- 27° Contrat de licence de marque - Nullité - Effets - Restitution des prestations reçues - Bénéfice réalisé sur base du contrat nul - Attribution de la moitié du bénéfice à chaque partie - C. civ., art. 1126. 853

Domicile

- 1° Définition - Principal établissement - Habitation réelle - Volonté de fixer son principal établissement - C. civ., art. 102. 101
- 2° Preuve - Déclarations auprès des communes - Absence de déclarations - Circonstances de fait - C. civ., art. 102 et 105. 101
- 3° Changement - Doute - Maintien de l'ancien domicile - C. civ., art. 105. 101

Droit civil

- Médecin - Droit du patient à l'information - Loi du 1er juillet 2014 - Champ d'application - Soins transfrontaliers - Actes prodigués à Luxembourg à des résidents

assurés luxembourgeois (non) - Code de la sécurité sociale, art. 20. 846

Droit disciplinaire

Légalité de l'incrimination et de la sanction disciplinaires - Poursuites fondées sur les principes essentiels de la profession d'avocat - Obligation de définir les comportements illicites en termes suffisamment clairs - Admission d'une marge d'indétermination - Conditions - Règlement intérieur de l'Ordre des avocats du barreau de Luxembourg, article 1.2. 655

Droit international privé

1° Signification des actes - Modalités de signification - Règles de procédure - Loi applicable - Loi du for - C. civ., art. 3. . . 101

2° Conflit de juridictions - Matière délictuelle et quasi-délictuelle - Compétence du tribunal du lieu où le fait dommageable s'est produit - Notion - Règlement (CE) n° 44/2001 du Conseil du 22 décembre 2000, art. 5.3). 530

3° Filiation - Enfant né à l'étranger d'une gestation pour autrui - Reconnaissance des effets de la filiation en droit interne - Intérêt supérieur de l'enfant - C. civ., art. 334 - CEDH, art. 8. 599

4° Conflit de lois - Conformité de la loi étrangère à l'ordre public interne - Loi refusant l'adoption - Loi violant l'ordre public interne (non) - C. civ., art. 370. . . 599

5° Contrôle de la conformité de la loi étrangère à une convention internationale - Compétence des juridictions internes - Const., art. 37 et 95. 599

6° Conflit de lois - Filiation - Action en contestation d'une filiation naturelle - Loi applicable - Loi nationale de l'enfant au moment de l'introduction de la demande en justice - Difficulté résultant de la double nationalité attribuée par le pays dont la juridiction saisie relève et étrangère - Application de la loi du for - C. civ., art. 339. 636

Droit pénal

1° Droit pénal spécial - Trafic d'influence - Trafic d'influence actif - Éléments constitu-

tifs - Élément moral - Conscience d'amener autrui à abuser de son influence réelle ou supposée en vue de faire obtenir d'une autorité ou administration publique une décision favorable - Conscience de l'auteur de ne pas remplir les conditions pour l'obtention de la décision favorable - Conséquence - Élément moral établi - C. pén., art. 247 et 248. 69

2° Droit pénal général - Confiscation - Confiscation spéciale des biens dont la propriété appartient au condamné et qui n'ont aucun lien avec l'infraction - C. pén., art. 31, al. 1 (4). 337

3° Droit pénal spécial - Circulation routière - Ordonnance du juge d'instruction portant interdiction de conduire provisoire - Effectivité - Nécessité d'une notification - Dispense en cas de retrait immédiat préalable du permis de conduire par la police (non) - Loi du 14 février 1955, art. 3, al. 4. 652

Droits de l'homme

Procédure pénale - Droit d'accès au juge - Présomption d'innocence - Interdiction de former, voire de réitérer devant les juridictions de fond, des recours en nullité de l'instruction préparatoire et des demandes de devoirs complémentaires à ordonner par le juge d'instruction - But d'assurer une bonne administration de la justice dans un délai raisonnable - Absence de violation du droit d'accès au juge - Absence de violation de la présomption d'innocence - CEDH, art. 6§1, 6§2 et 13 - C. instr. crim., art. 126. - **Avec les conclusions du parquet général** 760

Effets de commerce

Lettre de change - Représentant légal d'une société - Double signature - Signature dans la partie aval - Engagement personnel en qualité de donneur d'aval - Loi du 15 décembre 1962, art. 1er. 800

Exequatur

1° Sentence arbitrale étrangère - Applicabilité de la Convention de New York pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères - Consé-

quence - Non-application de l'article 1251 du Nouveau Code de procédure civile. - **Note Gilles Cuniberti** 383

2° Sentence arbitrale étrangère - Applicabilité de la Convention de New-York - Demande de sursis à statuer - Recours en annulation dans le pays d'origine - Admissibilité du sursis - Convention de New York pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères, art. V et VI. - **Note Gilles Cuniberti**. 383

Faillite

1° Déclaration de créance signée par un fondé de pouvoir - Procuration obligatoirement annexée à la déclaration de créance - Non-respect - Irrecevabilité de la déclaration de créance - Distinction selon que le fondé de pouvoir est avocat ou non (non) - C. com., art 498. 94

2° Gage - Gage sur fonds de commerce - Différence - Droit de rétention du gagiste sur fonds de commerce (non) - Privilège spécial - Concours avec d'autres créanciers privilégiés - Certains concours réglés par le rang de l'inscription au bureau des hypothèques - Autres concours - Principe - Privilège spécial primant les privilèges généraux sur les meubles - Exceptions - C. civ., art. 2101 - C. com., art. 542 et 544 - Arrêté grand-ducal du 27 mai 1937, art. 18 et 21. 206

3° Jonction des masses - Condition - Confusion des patrimoines - C. com., art. 437. 214

4° Confusion des patrimoines - Critères - Flux financiers anormaux - Trésorerie unique - C. com., art. 437. 214

5° Conditions - Appréciation au jour du jugement déclaratif de faillite - Cessation des paiements et ébranlement de crédit - Notion - Non-paiement de dettes certaines, liquides et exigibles - Actif supérieur au passif - Existence d'actifs immobilisés - Critères non pertinents - Manque de crédit - Refus d'argent frais - Refus de délais de paiement - C. com., art. 437. 340

6° Masse des créanciers - Dessaisissement du failli et des créanciers - Droit d'action du curateur - Sauvegarde des droits communs des créanciers - Portée - C. com., art. 444. 483

7° Action paulienne - Recevabilité - Droit d'action du curateur - Conditions - Diminution de l'actif - Aggravation du passif - Préjudice à la masse des créanciers - Droit d'action d'un créancier individuel - Condition - Droit particulier sur un bien non compris dans la masse - C. civ., art. 1167 - C. com., art. 448. 483

8° Action paulienne - Action individuelle d'un créancier - Bien-fondé - Conditions - Création ou aggravation d'une insolvabilité - Impossibilité de l'exercice du droit spécial du créancier - Limite - Créancier bénéficiaire d'une clause de réserve de propriété - Droit de suite - Absence de diminution de garantie - C. civ., art. 1167 - C. com., art. 448. 483

9° Réserve de propriété - Revente des biens par le failli - Revendication - Conditions particulières - Action née de la faillite - Compétence du tribunal de la faillite - C. com., art. 567-1, 572 et 635. 483

10° Droit d'action du curateur - Droits communs à l'ensemble des créanciers - Notion - Diminution de l'actif - Aggravation du passif - Préjudice collectif - Suspension des poursuites individuelles jusqu'à la clôture de la faillite - C. com., art. 444. 739

Filiation

1° Action en contestation de paternité légitime - Loi applicable - Loi régissant les effets du mariage - Loi nationale commune des père et mère - Loi du domicile commun des père et mère - C. civ, art. 312. 611

2° Action en désaveu de paternité légitime - Prescription semestrielle (non) - Admissibilité de l'action - C. civ., art. 312 et 316. 611

3° Action en désaveu de paternité légitime - Preuves admissibles - Expertise - Conditions - Absence de liens avec l'enfant depuis la séparation de la mère - Préalable insuffisant - Accord au sujet d'une expertise génétique (non) - C. civ., art. 312, al. 2. 611

Instruction criminelle

1° Instruction préparatoire - Secret de l'instruction - Droits d'une partie qui cumule

les qualités d'inculpé et de partie civile - Droit d'assister à l'interrogatoire d'un coïnculpé (non) - Refus portant préjudice (non) - C. instr. crim., art. 8 (1) et 81 (8).
..... 170

2° Règle «le criminel tient le civil en l'état» - Domaine d'application - Action publique intentée à l'étranger - Nécessité d'un traité - C. instr. crim., art. 3. 757

Jugement étranger

Mesure d'investigation patrimoniale - Exequatur - Règlement 44/2001 (Bruxelles I) - Appel - Tiers à l'ordonnance d'exequatur - Recevabilité (non) - Avocat - Secret professionnel - Règlement 44/2001 (Bruxelles I), art. 43. - **Note Gilles Cuniberti et Roger Tafotie** 538

Lois et règlements

1° Acte administratif individuel - Compétence du juge judiciaire - Acte délivré à la suite de l'usage de faux documents - Acte n'étant que le produit de ces infractions - Acte n'ayant pas d'existence en dehors d'elles - Compétence du juge judiciaire pour constater que l'acte ne produit pas d'effets - Droit pénal - Droit pénal spécial - Accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales - Autorisation d'établissement - Autorisation d'établissement délivrée à la suite de l'usage de faux documents - Activité professionnelle exercée sous le couvert de cette autorisation - Activité exercée sans autorisation d'établissement - Const., art. 95 - Loi du 2 septembre 2011, art. 39. 69

2° Principes de droit communautaire - Portée - Const., art. 49*bis*. 412

3° Application de la loi dans le temps - Banque - Application aux clients existants et contrats en cours - Conseil en investissement - Application de la loi applicable à la date de l'opération - C. civ., art. 2 - Loi du 5 avril 1993, art. 37-3 - Loi du 13 juillet 2007 - Régl. g.-d. du 13 juillet 2007. 658

Mandat

1° Effet du mandat - Procuration - Pouvoir donné au mandataire - C. civ., art. 1984.
..... 667

2° Mandat apparent - Conditions - Croyance légitime aux pouvoirs du mandataire - Banque - Apporteur d'affaires - Absence de documents émanant de la banque - Croyance légitime du tiers (non) - C. civ., art. 1984 et 1998. 686

Marques de produits et de services

1° Déchéance - Conditions - Absence d'usage normal pendant cinq ans - Notion - Usage dans le seul but de maintenir le droit à la marque (non) - Usage symbolique (non) - Appréciation qualitative - Convention Benelux en matière de Propriété Intellectuelle (marques et dessins ou modèles), art. 2.26 et 2.27. 720

2° Raisons d'être - Individualisation d'un produit ou d'un service - Fonction publicitaire - Convention Benelux en matière de Propriété Intellectuelle (marques et dessins ou modèles), art. 2.1. 720

3° Annulation - Conditions - Ressemblance des marques - Similitude des produits ou services - Risque de confusion - Convention Benelux en matière de Propriété Intellectuelle (marques et dessins ou modèles), art. 2.4 et art. 2.28. 720

4° Contrefaçon - Action en cessation - Marques de renommée - Régime dérogatoire - Protection élargie - Conditions - Renommée - Preuve - Faisceau de critères - Règlement (CE) n° 207/2009 du 26 février 2009, art. 8 et 9. 853

Nom

1° Divorce - Effet - Droit de l'épouse de porter le nom de l'ex-mari - Loi applicable - Loi du divorce - C. civ., art. 305. 697

2° Mariage - Faculté de l'épouse de porter le nom du mari - Usage - Divorce - Effet - Utilisation du nom de l'ex-mari par l'épouse - Conditions - Autorisation toujours révocable de l'ex-mari - Droit d'opposition discrétionnaire de l'ex-mari - Loi du 6 fructidor an II, art. 1er. 697

Occupation sans droit ni titre

1° Indemnité d'occupation - Notion - Fondement juridique - Enrichissement sans cause - C. civ., art. 1375 - NCPC, art. 3-3°.

..... 521

2° Indemnité d'occupation - Application à l'hypothèse de la résolution judiciaire d'un contrat - NCPC, art. 3-3°.

..... 521

Possession

1° Perte ou vol - Action en revendication - Renvolement de la présomption de propriété - Effets - C. civ., art. 2279 et 2280.

..... 828

2° Protection du possesseur - Présomption de titre régulier - Présomption réfragable - Preuve contraire pouvant être rapportée par tous moyens - C. civ., art. 2279.

..... 828

Preuve (matière civile et commerciale)

1° Appréciation des éléments de preuve - Pouvoir souverain des juges du fond - Conditions d'admission d'un mode de preuve - Question de droit - Contrôle de la Cour de cassation - C. civ., art. 1341 et 1347.

..... 136

2° Preuve littérale - Commencement de preuve par écrit - Extraits de compte bancaire - Œuvre intellectuelle de celui à qui on l'oppose - Admissibilité - C. civ., art. 1347.

..... 136

3° Aveu - Notion - Régime - Prééminence sur la preuve écrite - C. civ., art. 1356.

..... 431

4° Commencement de preuve par écrit - Exigence d'un acte signé de la main de son auteur (non) - C. civ., art. 1347.

..... 793

5° Commencement de preuve par écrit - Vraisemblance du fait allégué - Notion - C. civ., art. 1347.

..... 793

6° Commencement de preuve par écrit - Complément par un moyen de preuve extrinsèque - C. civ., art. 1347.

..... 793

7° Dépôt - Preuve par la déclaration du dépositaire - Condition - Absence de preuve littérale ou d'un autre moyen de preuve - C. civ., art. 1924.

..... 793

Procédure civile et commerciale

1° Acte introductif d'instance - Indication du mode de comparution - Nullité - Nullité de forme - Moyen devant être proposé avant toute défense ou exception autre que les exceptions d'incompétence - NCPC, art. 264.

..... 56

2° Signification des actes - Signification à domicile - Domicile - Preuve - Inscription sur les registres de la population - Présomption de fixation du domicile - C. civ., art. 102 - NCPC, art. 161.

..... 101

3° Signification des actes à l'étranger - Acte d'appel - Date de signification - Jour de la remise à l'autorité compétente pour l'expédier - NCPC, art. 150 al. 2 et 156 al. 2 - Règlement (CE) n° 1393/2007 du 13 novembre 2007, art. 9.

..... 133

4° Appel - Effet dévolutif - Disposition invoquée en première instance et en appel - Disposition appliquée par le juge de première instance - Disposition se trouvant dans le débat - Obligation pour les juges d'appel de contrôler les conditions d'application - Absence de critiques de l'appelant - Indifférence - Obligation d'inviter les parties à conclure à cet égard (non) - NCPC, art. 65.

..... 136

5° Acte d'appel - Nullité - Nullité de forme - Grief - Difficulté éventuelle d'exécuter la décision à intervenir - Préjudice hypothétique ne permettant pas de prononcer la nullité de l'acte - NCPC, art. 264.

..... 183

6° Saisie-arrêt - Conditions - Créance entre le débiteur saisi et le tiers saisi - Saisie à charge du débiteur - Saisie à charge d'un tiers, même lié économiquement au débiteur (non) - Prévalence de la réalité juridique - Exception - Simulation - Confusion - Attitude fautive - NCPC, art. 693.

..... 183

7° Appel - Jugement statuant sur l'exception *cautio judicatum solvi* - Jugement définitif sur l'incident - Admissibilité de l'appel - NCPC, art. 579.

..... 200

8° Exception *cautio judicatum solvi* - Bénéficiaires - Défendeur luxembourgeois - Défendeur ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne résident luxembourgeois - NCPC., art. 257.

..... 200

9° *Cautio judicatum solvi* - Défendeur étranger - Exclusion - Entrave du libre accès à la justice (non) - Violation du principe

- d'égalité devant la loi (non) - NCPC, art. 257, CEDH., art 6, 1 - Const., art. 10*bis* et 111. 200
- 10° Acte introductif d'instance - Indication de l'objet de la demande - Contenu de l'obligation - Pluralité de demandeurs - Indication par chacun du montant qu'il revendique - NCPC, art. 154. 211
- 11° Délai pour agir en justice - Relevé de déchéance - Impossibilité d'agir - Transmission de l'acte à l'huissier de justice - Omission par l'huissier de justice de signifier l'acte - Absence de faute du justiciable - Relevé de forclusion - Loi du 22 décembre 1986, art. 1er. 217
- 12° Appel - Appel incident - Signification du jugement sans réserves - Acquiescement conditionnel - NCPC, art. 571. 250
- 13° Computation des délais - Contrat de travail - Période d'essai - Comptage de manière calendaire - Loi du 30 mai 1984. 297
- 14° Autorité de chose jugée - Portée - Jugement - Irrecevabilité - Situation évolutive - Possibilité de former une nouvelle demande une fois la cause de l'irrecevabilité disparue - C. civ., art 1351. 412
- 15° Tribunal d'arrondissement - Juridiction de droit commun - Matière civile ou commerciale - Qualification à donner par le tribunal - NCPC, art. 20. 463
- 16° Acte authentique - Erreur matérielle - Rectification - Inscription de faux (non) - Charge de la preuve - Preuve contre le contenu des actes - Commencement de preuve par écrit complété par témoignages et présomptions - Erreur matérielle ressortant de l'acte complétée par témoignages et présomptions - C. civ., art. 1319, 1341 et 1347. 474
- 17° Saisie-arrêt - Cantonnement - Consignation - Effets - Décharge du tiers-saisi - Tiers-détenteur tenu à concurrence du montant de la consignation - Faillite - Privilège exclusif du saisissant avant la validation de la saisie - Concours avec d'autres créanciers (non) - Suspension des poursuites individuelles (non) - NCPC, art 703, al. 2, 3 et 4 - C. com., art. 452 et 453. 492
- 18° Preuve - Loyauté - Droit au respect de la vie privée - Applicabilité entre personnes privées - Atteinte - Faute civile - Obtention d'une preuve par un moyen illicite - Sanction - Exclusion des débats - Conversation téléphonique écoutée par un tiers - Possibilité d'atteinte au droit au respect de la vie privée - Information de l'interlocuteur écouté - Pertinence - CEDH, art. 8. 498
- 19° Saisie-arrêt - Obligations du tiers - Déclaration affirmative - Contrainte - Exploit d'assignation devant le tribunal civil saisi de l'instance en validité - Epoque de l'assignation - Présence d'un titre exécutoire - Simultanéité avec la contre-dénonciation de la saisie-arrêt - Absence de titre exécutoire - Jugement de validation ayant acquis force exécutoire - Opposition ou appel - Indifférence - NCPC., art. 407. . . 517
- 20° Saisie-contrefaçon - Référé-rétractation - Rôle du juge - Réexamen contradictoire des conditions d'octroi de la saisie-contrefaçon - Condition de la rétractation - Circonstances nouvelles - Notion - Contestation de la validité de la saisie (non) - Mise en cause de la validité de la marque ou de sa contrefaçon (non) - Fait inconnu des parties et ayant une incidence sur la décision - Loi du 22 mai 2009, art. 23 (6). 572
- 21° Requête civile - Forme - Assignation - Omission - Nullité - Exigence d'un texte (non) - NCPC, art. 617 al. 6, et 264 al. 2. 607
- 22° Appel - Jugement rendu en dernier ressort - Détermination - Juridiction d'appel non liée par la qualification retenue par les premiers juges - Examen d'office de la recevabilité de l'appel - NCPC., art. 22 - Loi du 21 septembre 2006, art. 25. 742
- 23° Mesures d'instruction - Référé probatoire - Conditions - Motif légitime - Absence de contestation sérieuse (non) - NCPC, art. 350. 752
- 24° Jonction de deux causes - Mesure d'administration interne - Condition - Connexité entre les causes - Similarité des faits - Insuffisance - NCPC, art. 206. . . . 763
- 25 Référé probatoire - Expertise - Avance des frais - Obligation incombant au demandeur - Situation de fortune du demandeur - Absence d'opposition du

défendeur - Indifférence - NCP.C., art. 238, 350 et 467 - C.E.D.H., art. 6. 846

26° Communication forcée de pièces - Conditions - NCP.C., art. 280. 846

Procédure pénale

1° Cassation - Pourvoi en cassation - Recevabilité - Pourvoi contre une décision préparatoire ou d'instruction rendue en dernier ressort - Principe - Pourvoi ne pouvant être formé qu'après la décision définitive - Exception - Pourvoi pouvant être formé immédiatement - Décisions rendues en dernier ressort sur la compétence - Portée - Décisions rendues par la juridiction d'instruction sur la compétence du juge du fond devant lequel le dossier est renvoyé - Exception non applicable aux décisions rendues par la juridiction d'instruction sur sa propre compétence - C. instr. crim., art. 416. - **Avec un extrait des conclusions du ministère public.** 51

2° Prescription de l'action publique - Point de départ - Trafic d'influence - Infraction clandestine par nature (non) - Infraction clandestine par dissimulation - Conditions - Dissimulation d'actes concourant à la réalisation de l'infraction - C. pén., art. 247 et 248 - C. instr. crim., art. 637. - **Avec un extrait de la note de plaidoirie remise par le ministère public** 69

3° Prescription de l'action publique - Interruption - Acte d'instruction posé dans le cadre d'une poursuite pénale connexe, exercée séparément et non jointe - Effet interruptif - C. instr. crim., art. 637. - **Avec un extrait de la note de plaidoirie remise par le ministère public.** 69

4° Cassation - Recevabilité - Décisions préparatoires et d'instruction - Interdiction du pourvoi immédiat - Décision définitive quant à l'action civile - Notion - Application - Décision déclarant irrecevable une demande en annulation de plaintes avec constitution de partie civile - C. instr. crim., art. 416. 535

5° Cassation - Recevabilité - Droits de l'homme - Décisions préparatoires et d'instruction - Interdiction du pourvoi immédiat - But - Prévention des recours dilatoires - Absence de recours effectif en cas de violation des droits de la défense (non) - Motif - Pourvoi différé permettant de

provoquer l'annulation de l'ensemble de la procédure subséquente à la décision cassée - CEDH, art. 6 et 13 - C. instr. crim., art. 416. 535

6° Cassation - Recevabilité - Droits de l'homme - Décisions préparatoires et d'instruction - Interdiction du pourvoi immédiat - Exception - Excès de pouvoir - Portée - Transgression par le juge compétent d'une règle d'ordre public circonscrivant son autorité - Insuffisance de la simple violation de la loi, même de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales - CEDH, art. 6 et 13 - C. instr. crim., art. 416. 535

7° Instruction préparatoire - Juge d'instruction - Instruction préparatoire ouverte contre personne dénommée - Absence de charges graves et concordantes de culpabilité - Obligation pour le juge d'instruction d'inculper (non) - C. instr. crim., art. 81. 694

8° Instruction préparatoire - Règlement de la procédure - Instruction préparatoire ouverte contre personne dénommée - Défaut de charges graves et concordantes de culpabilité - Défaut d'inculpation - Chambre du conseil du tribunal d'arrondissement - Compétence - Non-lieu à suivre - Compétence de la chambre du conseil du tribunal d'arrondissement pour statuer sur un non-lieu à suivre en faveur de la personne contre laquelle l'instruction préparatoire a été ouverte, mais qui n'a pas été inculpée en l'absence de charges graves et concordantes de culpabilité - C. instr. crim., art. 128. 694

9° Instruction préparatoire - Règlement de la procédure - Non-lieu à suivre - Autorité de la chose jugée - Non-lieu à suivre en faveur de la personne contre laquelle l'instruction préparatoire a été ouverte, mais qui n'a pas été inculpée en l'absence de charges graves et concordantes de culpabilité - Même autorité de chose jugée que le non-lieu à suivre prononcé en faveur d'une personne inculpée - C. instr. crim., art. 128. 694

10° Cassation - Décision statuant sur un incident de procédure - Pourvoi en cassation - Application de l'article 416 du Code d'instruction criminelle - Irrecevabilité d'un pourvoi immédiat - Pourvoi ne pouvant

être formé que de façon différée après la décision au fond - Réglementation non contraire aux articles 6 et 13 de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales - CEDH, art. 6 et 13 - C. instr. crim., art. 416. - **Avec les conclusions du parquet général** 760

11° Témoin - Plumitif d'audience - Signature par le témoin de ses dépositions consignées au plumitif d'audience - Pratique non prévue par la loi - Demande par le prévenu de voir imposer au témoin de signer ses déclarations au plumitif d'audience - Demande pouvant à bon droit être refusée - C. instr. crim., art. 155. - **Avec les conclusions du parquet général** .. 760

12° Juridiction de fond en matière correctionnelle - Mesures d'instruction - Pouvoir d'ordonner des mesures d'instruction - Pouvoirs identiques à ceux du président de la chambre criminelle - C. instr. crim., art. 190-1. - **Avec les conclusions du parquet général** 760

13° Jugement - Motivation - Incident - Décision de joindre l'incident au fond sans y statuer par une décision séparée - Mesure d'administration judiciaire - Dispense de motivation - C. instr. crim., art. 195. - **Avec les conclusions du parquet général** .. 760

Référés

1° Compétence du juge des référés - Voie de fait commise par l'autorité administrative - Empiètement par le juge des référés sur l'attribution de la juridiction administrative (non) - NCPC, art. 933..... 811

2° Compétence du juge des référés - Voie de fait - Absence de contestation sérieuse - Mesures pouvant être prises par le juge des référés - NCPC, art. 933. 811

3° Trouble manifestement illicite - Notion - Comportement passif - NCPC, art. 933. 811

4° Urgence - Notion - NCPC, art. 932. 811

5° Trouble manifestement illicite - Absence de contestation sérieuse - Application - Pièce douteuse émanant du défendeur - Contestation sérieuse (non) - NCPC, art. 933. 828

6° Trouble manifestement illicite - Notion - Comportement passif - NCPC, art. 933. 828

Régimes matrimoniaux

Communauté de biens - Liquidation et partage - Accession - Construction érigée au moyen de fonds communs sur un terrain propre - Détermination du caractère propre ou commun de l'immeuble - Critère - Origine des fonds ayant servi à la construction - C. civ., art. 1406, al. 2... 649

Responsabilité civile

1° Responsabilité des pouvoirs publics - Responsabilité du législateur du fait de ses activités autres que législatives - Demande de naturalisation - C. civ., art. 1382 et 1383 - Loi du 1er septembre 1988, art. 1er - Loi du 22 février 1968, art. 13. 105

2° Dommage - Honoraires d'avocat exposés dans une instance judiciaire - Honoraires faisant partie du dommage réparable - C. civ., art. 1382 et 1383. 105

3° Transfusion sanguine - Contamination virale - Charge de la preuve - C. civ., art. 1315. 346

4° Responsabilité du fait des produits défectueux - Survivance du droit commun de la responsabilité civile - C. civ., art. 1147, 1148, 1382 et 1383 - Loi du 21 avril 1989. 346

5° Transfusion sanguine - Absence de contrat conclu entre le centre de transfusion et le receveur - Contrat de fourniture entre le centre de transfusion et l'établissement de soins - Stipulation pour autrui en faveur du receveur - Responsabilité contractuelle du centre de transfusion - C. civ., art. 1147 et 1165. 346

6° Fourniture de produits sanguins - Centre de transfusion sanguine - Etablissement de soins - Obligations de sécurité de résultat à l'égard du receveur et des victimes par ricochet - Exonération - Preuve d'une cause étrangère - Vice interne du sang - Cause étrangère (non) - C. civ., art. 1147. 346

7° SICAV - Dépositaire - Société commerciale - Action directe des action-

- naires contre le dépositaire (non) - Loi du 20 décembre 2002, art. 36 - Loi du 10 août 1915, art. 59 - Directive 85/611/CEE du 20 décembre 1985, art. 16. 361
- 8° SICAV - Société commerciale - Liquidation judiciaire - Exercice des droits et actions par le liquidateur - Action individuelle de l'actionnaire - Irrecevabilité - Exception - Préjudice personnel - Notion - Loi du 20 décembre 2002, art. 36 - Loi du 10 août 1915, art. 59. 361
- 9° Sociétés commerciales - Administrateurs - Faute de gestion - Notion - Administrateur non impliqué dans la gestion - Désintéret - Absence de contrôle - Fautes - Loi du 10 août 1915, art. 59, al. 1er. 400
- 10° Responsabilité contractuelle - Conseil en propriété intellectuelle - Recherche d'antériorités - Aléas - Obligation de moyens - C. civ., art. 1142. 404
- 11° Responsabilité contractuelle - Lien de causalité - Causalité adéquate - Dommage direct - Dommage prévisible - C. civ., art. 1150. 404
- 12° Responsabilité contractuelle - Faute lourde équipollente au dol - Interprétation subjective - C. civ., art. 1142. 469
- 13° Responsabilité contractuelle - Avocat - Caractère aléatoire de l'activité - Obligation de moyens - Obligation d'introduire régulièrement une requête - Absence d'aléa - Obligation de résultat atténuée - Exonération par la preuve de l'absence de faute - C. civ., art. 1142. 510
- 14° Avocat - Inexécution d'une obligation contractuelle - Préjudice - Perte d'une chance - Preuve - Chance réelle et sérieuse de voir réaliser un événement futur favorable - Appréciation in concreto - C. civ., 1142. 510
- 15° Responsabilité délictuelle - Sociétés commerciales - Organes sociaux - Faute délictuelle - Coexistence des responsabilités de la société et de l'organe - C. civ., art. 1382. 627
- 16° Banque - Exécution d'ordres - Règles de conduite - Obligation de connaître son client - Evaluation du co-titulaire du compte-joint demeuré passif (non) - C. civ., art. 1147 - Loi du 5 avril 1993, art. 37-3 - Loi du 13 juillet 2007. 658
- 17° Banque - Exécution d'ordres - Règles de conduite - Obligation d'information sur les risques - Degré d'expérience du client - C. civ., art. 1147 - Loi du 5 avril 1993, art. 37-3 - Loi du 13 juillet 2007. 658
- 18° Banque - Violation d'une règle de conduite professionnelle - Faute civile - C. civ., art. 1147 - Loi du 5 avril 1993, art. 37-2 et s. - Règl. g.-d. du 13 juillet. 2007. 675
- 19° Banque - Obligations du banquier - Prévention des conflits d'intérêts - Obligation d'agir de manière honnête, équitable et professionnelle au mieux des intérêts du client - Gestion discrétionnaire - Principe de diversification du portefeuille - Situation de pénurie de capitaux des banques - Achat d'obligations émises par une banque de son groupe d'appartenance - Faute grave - C. civ., art. 1147 - Loi du 5 avril 1993 art. 37-2 et 37-3 (1). 675
- 20° Banque - Gestion discrétionnaire - Silence du client à la réception des relevés de compte - Perte du droit d'agir en responsabilité contre le banquier (non) - C. civ., art. 1338, al. 3. 675
- 21° Prescription - Réduction conventionnelle du délai - Admissibilité - Modification unilatérale des conditions générales - Acceptation - Application immédiate du nouveau délai - Point de départ de la prescription réduite - C. com., art. 189 - C. civ., art. 1135-1. 675
- 22° Responsabilité des commettants du fait de leurs préposés - Banque - Conditions - C. civ., art. 1384, al. 3. 686
- 23° Sociétés commerciales - OPCVM - SICAV - Action individuelle des participants en réparation du préjudice social (non) - Loi du 20 décembre 2002, art. 36 - Directive 85/611/CEE du 20 décembre 1985, art. 36 - Charte des droits fondamentaux, art. 47. 747
- 24° Responsabilité délictuelle - Obligation d'information précontractuelle - Violation - Appréciation - Exigence d'un comportement objectivement défectueux du débiteur de l'obligation d'information, à l'exclusion de toute question d'ordre psychologique - Conséquence - Obligation de réparation du dommage causé même en cas de bonne foi ou d'absence d'élément intentionnel dans le chef du débiteur - C. civ., art. 1382 et 1383. 835

25° Nullité d'un contrat - Responsabilité délictuelle - Etendue - Restitutions - Dommages et intérêts supplémentaires - Conditions - Bonne foi du demandeur - C. civ., art. 1382 et 1383. 853

Sociétés commerciales

1° Responsabilité du liquidateur - Faute - Répartition de l'actif social sans provision pour dette éventuelle - Loi du 10 août 1915, art. 149. 166

2° Responsabilité du liquidateur - Montant de la provision pour dette éventuelle - Evaluation approximative - Montant des travaux réalisés par la société - Loi du 10 août 1915, art. 149. 166

3° Responsabilité du liquidateur - Préjudice - Privation de l'action en garantie décennale légale - Exonération - Faculté du créancier de s'assurer contre le risque (non) - Limitation de la couverture du risque par l'assurance (non) - Loi du 10 août 1915, art. 149. 166

4° SICAV - Preuve de la qualité d'actionnaire - Inscription au registre nominatif - Présomption simple - Commissionnaire - Absence d'indication du nom du commettant - Preuve de la qualité d'actionnaire (non) - Loi du 10 août 1915, art. 40 - C. com., art. 91. - **Note Isabelle Riassetto**. 370

5° SICAV - *Nominee* - Notion - Détention d'actions pour le compte d'autrui - Loi du 10 août 1915, art. 40. - **Note Isabelle Riassetto**. 370

6° Société anonyme - Gestion journalière - Notion - Loi du 10 août 1915, art. 60. - **Note Isabelle Corbisier**. 392

7° Administrateur - Qualité - Mandat apparent - Conditions - Statuts de la société imposant la signature conjointe de deux administrateurs - Indifférence - Loi du 10 août 1915, art. 53. - **Note Isabelle Corbisier**. 392

8° Liquidation - Liquidateur se substituant aux organes de gestion - Responsabilité - Mandataire salarié - Loi du 10 août 1915, art. 143 et 149. 463

9° Liquidation amiable - Condition - Apurement intégral du passif - Provision pour dettes éventuelles - Condition -

Connaissance ou ignorance inexcusable de la dette par le liquidateur - Loi du 10 août 1915, art. 147 et 148. 463

10° Liquidation amiable - Responsabilité du liquidateur - Quitus donné par les associés - Paralysie de l'action sociale - Action des tiers restant possible - Loi du 10 août 1915, art. 149. 463

11° Société anonyme - Responsabilité des administrateurs - «Actio mandati» - Exercice par la société - Libre appréciation - Exigence - Délibération de l'assemblée générale - Loi du 10 août 1915, art. 59 et 63. 624

12° Assemblée générale - Règles relatives aux formes de convocation - Sanction - Nullité - Exception - Présence à l'assemblée - Convocation par courrier électronique - Renonciation - Loi du 10 août 1915, art. 67, 70 et 196. 627

13° Assemblée générale - Abus de majorité - Définition - Loi du 10 août 1915, art. 67 et 195. 627

14° Responsabilité des organes envers les tiers - Conditions - Violation de la loi ou des statuts - Préjudice propre - Appréciation de la faute - Loi du 10 août 1915, art. 59 al.2 et 192. 627

15° Fictivité - Notion - Fictivité juridique et fictivité économique - Absence d'un élément essentiel du contrat de société au moment de la constitution - Absence d'affectio societatis - Preuve - Faisceau d'indices - C. civ., art. 1832. 667

16° Assemblée générale - Convocation par personne non autorisée - Sanction - Nullité sans condition - Violation de formes substantielles ou de règles impératives - Loi du 10 août 1915, art. 67 et 70. 732

17° Domiciliation - Contrat de domiciliation - Définition - Etablissement auprès d'un domiciliataire - Pouvoir d'appréciation du juge - Contrat conclu par une personne non autorisée - Nullité - Loi du 31 mai 1999, art. 1er - Loi du 5 avril 1993, art. 28-9. 821

Sûretés

1° Garantie à première demande - Caractéristiques - Autonomie par rapport au contrat de base - Absence de tout caractère accessoire - Conséquence pour la détermi-

nation de la loi applicable - C. civ., art. 2011 - Convention de Rome du 19 juin 1980, art. 4, par. 2..... 154

2° Garantie à première demande - Autonomie - Conséquence - Interdiction d'invoquer des éléments extrinsèques - Limite - Manœuvres frauduleuses et abusives viciant le rapport de garantie - Condition - Preuve de la fraude ou de l'abus manifestes - Simple allégation insuffisante - C. civ., art. 2011. 154

Taxe sur la valeur ajoutée

1° Procédure administrative non contentieuse - Applicabilité - Loi du 1er décembre 1978, art. 4 et 5 - Règl. g.-d. du 8 juin 1979. 506

2° Accès des agents chargés d'un contrôle de la taxe sur la valeur ajoutée aux locaux professionnels d'un assujetti - Droits de l'Homme - Violation du droit au respect du domicile ou du droit au respect de la vie privée (non) - Loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée, art. 71 - Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales du 4 novembre 1950, art. 8. 585

3° Accès des agents chargés d'un contrôle de la taxe sur la valeur ajoutée aux locaux professionnels d'un assujetti - Droits fondamentaux - Application du principe de l'inviolabilité du domicile (non) - Loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée, art. 71 - Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne, art. 7. 585

Transsexualisme

Notion - Changement de sexe - Effets - Principe du respect dû à la vie privée - Rectification de l'état civil quant à l'indication du sexe et quant au prénom - Effets dans le temps - C. civ., art. 99... 409

Travail

1° Contrat à l'essai - Délai de préavis - Délai se situant après expiration du contrat - Contrat considéré comme conclu pour une durée indéterminée - C. trav., art. L.121-5 (5). 287

2° Contrat de travail - Modification substantielle - Rémunération - Arriérés de salaire - Travail à fournir en contrepartie du salaire - C. civ., art. 1102 - C. trav., art. L.121-7. 241

3° Contrat de travail - Preuve - Lien de subordination - Administrateur délégué d'une société anonyme - Mandataire - C. trav., art. L.121-1 - NCPC, art. 25. 246

4° Contrat de travail - Définition - Obligations réciproques - Obligation de travailler - Exception d'inexécution - Charge de la preuve à l'employeur - C. civ., art. 1147 - C. trav., art. L.121-1. 275

5° Contrat de travail - Cumul du mandat d'administrateur et d'employé d'une même société - Conditions - Lien de subordination - Administrateur unique (non) - C. trav., art. L.121-1 - Loi du 10 août 1915, art. 51. 340

6° Démission du salarié - Réception par l'employeur de la lettre de démission - Conditions de validité de la démission - Volonté de mettre fin à la relation de travail - Charge de la preuve d'un vice de consentement - C. trav., art. L.124-4. 314

7° Licenciement - Lettre de réclamation - Nullité du licenciement et réintégration - Caractère abusif du licenciement - Distinction - C. trav., art. L.124-11 (2) et L.124-12 (4). 250

8° Licenciement - Lettre de licenciement ou de motivation - Délai de réclamation - Point de départ - Date d'expédition de la lettre - C. trav., art. L.124-11 (2).. 264

9° Licenciement - Absentéisme habituel - Raisons de santé - Maladie due à l'activité professionnelle - Risque normal engendré par l'activité de l'entreprise - C. trav., art. L.124-11 (1). 268

10° Licenciement - Absentéisme habituel - Raisons de santé - Gêne dans le bon fonctionnement de l'entreprise - Appréciation par rapport à l'ensemble du personnel - Maladie due à l'activité professionnelle - C. trav., art. L.124-11 (1). 291

11° Licenciement - Délai de préavis - Calcul - Point de départ - Jour de l'expiration du contrat - C. trav., art. L.121-5 (4). 297

12° Licenciement - Licenciement après saisine de la commission mixte par l'administration du contrôle médical de la sécurité sociale - Recours - Incompétence du président du tribunal du travail - Appel - Incompétence du magistrat présidant la chambre de travail - C. trav., art. L.551-2 et L.551-10. 301

13° Licenciement - Présence du salarié au travail - Obligation de résultat - Absence pour cause de maladie - Perturbation de l'entreprise - C. trav., art. L.124-5 (2). . . . 304

14° Licenciement - Licenciement avec préavis - Non-respect des consignes de sécurité - Motif sérieux - C. trav., art. L.313-1 (1) et L.313-1 (2) 2. 309

15° Licenciement - Licenciement pour nécessité du fonctionnement de l'entreprise - Faits justificatifs - Institut d'enseignement - Diminution du nombre des élèves et des subventions de l'Etat - Suppression d'un poste de professeur - C. trav., art. L.124-11. 318

16° Licenciement - Priorité de réembauchage - Licenciement pour nécessité du fonctionnement de l'entreprise - Appréciation de la qualité du salarié demandeur au réembauchage - C. trav., art. L.125-9. . . 318

17° Licenciement - Nécessités de fonctionnement de l'entreprise - Choix par l'employeur de la personne licenciée - Preuve d'un abus de droit - C. trav., art. L.124-5 (2). 332

18° Mise à pied du salarié délégué - Délai entre la connaissance de la faute et la mise à pied - Appréciation du juge - C. trav., art. L.124-10 (4) et L.124-10 (6). 260

19° Salaire social minimum - Législation obligatoire - Détermination de la situation du salarié - C. trav., art. L.222-1 et L.222-2. 280

20° Salaire social minimum - Législation obligatoire - Détermination de la situation du salarié - Pratique professionnelle de dix ans - Calcul - Exclusion - Congé payé - Congé prénatal et postnatal - Congé parental - Congé de maladie - C. trav., art. L.222-4 (3). 280

21° Salarié à capacité de travail réduite - Reclassement interne - Refus de l'employeur - Licenciement - Régularité - Caractère réel et sérieux des motifs

invoqués - C. trav., art. L.551-3, paragraphe 2, et L.551-6. 324

22° Transfert d'entreprise - Représentation des travailleurs - Maintien du statut des représentants - C. trav., art. L.413-2. . . . 255

23° Licenciement pour motif grave - Attribution par provision de l'indemnité de chômage complet - Obligation du salarié d'intenter et de mener à son terme une action en indemnisation du chef de licenciement abusif - Omission de mener à terme la procédure - Sanction - Obligation de remboursement - C. trav., art. L.521-4 (5) et (6). 129

24° Sanction disciplinaire - Licenciement - Autre sanction - Admissibilité - Condition - Sanction plus favorable au salarié - Reclassement temporaire dans une carrière inférieure - C. trav., art. L.121-3 et L.162-12§6. 445

25° Contrat de travail - Modification irrégulière en défaveur du salarié - Absence de réaction du salarié dans un délai raisonnable - Acceptation tacite des nouvelles conditions de travail - C. trav., art. L.121-7. - **Avec les conclusions du parquet général** 775

26° Harcèlement sexuel - Obligation de l'employeur de prévenir ou de faire cesser tout acte de harcèlement sexuel - Obligation de moyens - Démission du salarié pour faute grave de l'employeur - Action en dommages-intérêts dirigée contre l'employeur - Conditions - C. trav., art. L.124-10 et L.245-4. 780

Troubles de voisinage

1° Responsabilité objective - Fondement juridique autonome - C. civ., art. 544. . . . 448

2° Détermination de l'auteur du trouble - Distinction suivant le caractère réel ou personnel du trouble - Hypothèse de fissures causées à un immeuble après l'achèvement des travaux dommageables - C. civ., art. 544. 448

Vente

1° Fonds de commerce - Notion - Universalité mobilière - Élément essentiel - Clientèle - C. civ., art. 1583. 340

| | |
|--|-----|
| 2° Obligation d'information du vendeur - Obligation de l'acquéreur de s'informer - Portée - Acquéreur professionnel - Acquéreur non professionnel - C. civ., art. 1134, al. 3, 1582 et 1583..... | 835 |
| 3° Fonds de commerce - Droit au bail - Caractère autonome - Elément nécessaire à l'existence d'un fonds de commerce (non) - C. civ., art. 1582, 1583 et 1717..... | 835 |